

Le Journal des Chapelains

N° 70 | Juin 2026

Un budget au service de vos projets

SOMMAIRE

- 4-5: RETOUR EN IMAGES
- 6-7: SPORTS | VIE ASSOCIATIVE
- 8: CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE
- 9: DANS NOS ÉCOLES
- 9: ENFANCE | JEUNESSE
- 10-11: DOSSIER BUDGET 2026
- 12-13: MOBILITÉ DOUCE
- 14: POLICE MUNICIPALE
- 15: TRAVAUX
- 15: DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 16: COMITÉ DE JUMELAGE
- 17: ESPACE DIDIER BIENAIMÉ
- 18-19: CULTURE
- 20-21: AGENDA
- 22: EXPRESSION POLITIQUE
- 23: ÉTAT CIVIL

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
BP 10082
10602 La Chapelle Saint-Luc CEDEX

03 25 71 34 34
com@la-chapelle-st-luc.eu

Ouvert en accès libre le lundi (8h45 - 12h/13h30 - 18h30),
du mardi au vendredi (8h45 - 12h/13h30 - 17h15)
et le 2^e samedi de chaque mois pour l'état civil
et les pièces d'identité uniquement (9h - 12h).

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Olivier GIRARDIN

RÉDACTEURS EN CHEF

Rachida ANDRIATSIORY

Romain BERNIER

RÉDACTION — MISE EN PAGE

Pierre CHINON

PHOTOGRAPHIES

Ville de La Chapelle Saint-Luc, freepik.com,
flaticon.com, Studio OG, Éric TANTOT, SCHAT,
Cité Éducative Chantereigne-Montvilliers,
C^{IE} LÉANDRE CLOWN.

IMPRESSION

La Renaissance, Pont-Sainte-Marie

DISTRIBUTION

Ville de La Chapelle Saint-Luc

Le Journal des Chapelains
est imprimé à 7000 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées



Dépôt légal à la parution

46^e fête de la **St LUC**
18 OCT. 2026

INSCRIPTIONS AU VIDE-GRENIERS DE LA SAINT-LUC DU 18 OCTOBRE

Les inscriptions débuteront le 7 septembre 2026 pour les riverains et commerçants situés dans la zone du vide-greniers, puis seront ouvertes à tous les autres exposants à partir du 14 septembre (clôture le 7 octobre).

Pour s'inscrire, rendez-vous à l'Hôtel de Ville avec une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (ou de la carte professionnelle), un justificatif de domicile, le règlement signé, le paiement correspondant ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant ne pas avoir participé à plus de deux manifestations similaires durant l'année civile, conformément à l'article R321-9 du Code pénal.

TARIFS

- 10€ POUR 3 MÈTRES LINÉAIRES POUR LES PARTICULIERS (AVEC UN MINIMUM DE 3 MÈTRES ET SUIVANTS PAR MULTIPLES DE 3)
- 60€ POUR LES COMMERÇANTS CHAPELAINS
- 120€ POUR LES PROFESSIONNELS EXTÉRIEURS



Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes Champagne Métropole

Conseiller départemental

Confiance, action et vigilance

Chères Chapelaines, chers Chapelains,

L'année 2026 est désormais bien engagée. Depuis plusieurs mois, le nouveau conseil municipal est au travail pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous et poursuivre les projets qui façonnent l'avenir de notre ville.

Cette période marque à la fois la continuité et l'ouverture d'un nouveau cycle. Continuité, parce que de nombreuses opérations engagées ces dernières années se poursuivent sur l'ensemble du territoire communal. Nouveau cycle, parce que les attentes évoluent et que les défis auxquels nous sommes confrontés appellent des réponses adaptées et parfois inédites.

Nous le savons tous : le contexte économique et budgétaire demeure incertain. Les collectivités locales doivent composer avec des équilibres financiers plus contraints et des perspectives qui manquent parfois de lisibilité. Cette réalité nous impose une ligne de conduite claire : **rester ambitieux dans nos objectifs tout en étant rigoureux dans nos choix.**

C'est précisément ce que nous nous attachons à faire. Continuer à améliorer le cadre de vie, renforcer la qualité des services publics, accompagner les familles, soutenir nos associations, être présents auprès de nos aînés et préparer l'avenir de notre jeunesse. Autant de priorités qui guident notre action quotidienne.

Au fil des années, notre ville a engagé sa transformation. Les espaces publics évoluent, les équipements se modernisent, la place de la nature se renforce, les mobilités douces se développent et de nouveaux services voient le jour. Cette dynamique se poursuivra avec la même exigence : faire de La Chapelle Saint-Luc une ville toujours plus agréable à vivre, plus solidaire et plus attractive.

Mais au-delà des projets et des réalisations, la véritable richesse de notre commune demeure sa population. Une ville se construit d'abord par l'énergie de ses habitants, leur engagement, leur capacité à se rencontrer, à échanger et à avancer ensemble malgré leurs différences.

Dans une époque où l'incertitude occupe souvent le devant de la scène, je reste convaincu que les territoires qui avancent sont ceux qui gardent confiance en leurs forces et en leur capacité à agir collectivement. La Chapelle Saint-Luc fait partie de ceux-là.

C'est dans cet esprit que nous poursuivrons notre travail au cours des prochains mois : avec sérieux, avec proximité et avec confiance dans les atouts de notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, fait de moments de partage, de repos et de convivialité.

Une pensée pour Alain Chaussemier et le père Félix qui nous ont quittés ces dernières semaines et donnaient sans compter à notre ville leur énergie et leur envie. Que leur abnégation et leur détermination nous inspirent autant que le souvenir de leur sourire.



La salle du Conseil a accueilli la 2^e séance plénière du **CONSEIL MUNICIPAL JEUNES** pour un bilan de début de mandat, un retour d'expériences et une présentation de projets concrets.

Une réunion studieuse et constructive qui témoigne de l'implication remarquable de ces jeunes citoyens engagés au service de leur territoire.

HÔTEL DE VILLE, LE 8 AVRIL 2026



Dans le cadre de la **FINALE DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE**, dix collégiens d'Albert Camus et Pierre Brossolette ont pris la parole face à un jury de professionnels pour défendre leur vision d'un sujet universel lié à l'identité et aux racines.

Félicitations à tous les finalistes et merci aux partenaires pour cet événement marquant.

YSCHOOLS, LE 9 AVRIL 2026



La Ville de La Chapelle Saint-Luc a accueilli près de 250 élèves des collèges Pierre Brossolette et Albert Camus pour le Forum **«MON PARCOURS, MON MÉTIER»** qui, au fil d'un parcours fléché, a permis aux jeunes d'échanger avec de nombreux professionnels sur leurs métiers et parcours.

UN ÉVÈNEMENT MUNICIPAL RÉUSSI, QUI OUVRE LE CHAMP DES POSSIBLES POUR LES CLASSES DE 4^E

Les élus, enseignants et intervenants ont salué la richesse des échanges et l'enthousiasme des jeunes face à cette initiative qui aura peut-être permis de susciter quelques vocations!

CENTRE SOCIAL V. HUGO, LE 30 AVRIL 2026



Le projet des élèves de 3^e du collège P. Brossolette s'est clôturé en beauté avec le vernissage de leur exposition le 4 mai dernier. Accompagnés par le street-artiste Argadol, les élèves ont réalisé des portraits vibrants en hommage aux héros et héroïnes de la Résistance. Ce travail de création s'est nourri d'une immersion concrète au musée de la Résistance de Mussy-sur-Seine, permettant aux adolescents de relier l'histoire locale à la mémoire nationale. L'exposition a rencontré un franc succès, valorisant l'engagement de ces jeunes passeurs d'histoire. Un grand bravo aux élèves et à tous leurs accompagnants!

ESPACE D. BIENAIMÉ, LE 4 MAI 2026



Les élus, anciens combattants, pompiers, enfants du conseil municipal Jeunes et du comité citoyen Jeunes se sont réunis pour célébrer **L'ARMISTICE DE 1945**. Après la lecture des messages officiels, les enfants et la chorale «La Chapelaine» ont entonné La Marseillaise et le Chant des Partisans, avant un moment convivial partagé à l'accueil de loisirs Mille Couleurs.

PLACE DU SOUVENIR, LE 8 MAI 2026



Élus et agents de la Ville ont récompensé les habitants les plus créatifs lors de la remise des prix du **CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS ET NOURRICIERS**. Jardins colorés, balcons fleuris et potagers urbains sont les témoignages d'un engagement quotidien de l'embellissement du cadre de vie. Un grand merci à tous les lauréats pour ce bel engagement.

SERRES MUNICIPALES, LE 20 MAI 2026

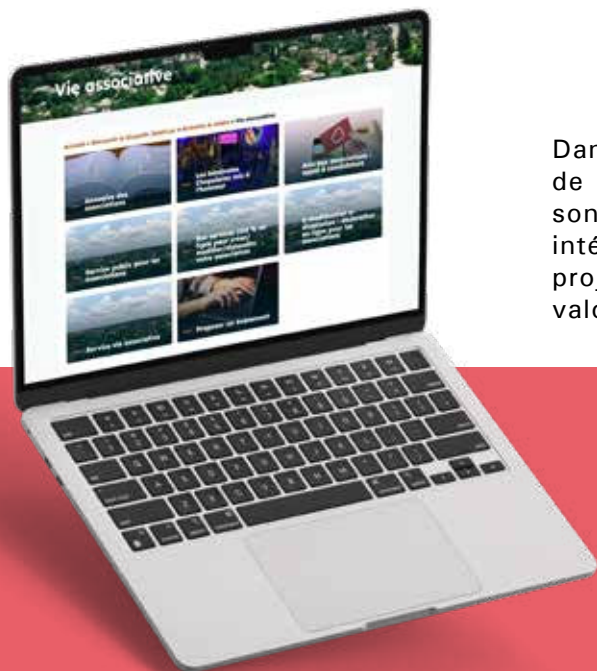
Le 27 mai dernier, le service Enfance/Jeunesse a organisé un événement unique en son genre dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. À l'occasion de **LA FÊTE DES MÈRES**, les différents accueils de loisirs chapelains ont proposé un défilé complice mère/enfant sur le thème chaleureux de la «Douce France». Au programme de cette journée bienveillante et conviviale: défilé devant un jury, buffet partagé et shooting photo pour immortaliser ce beau moment de complicité.

Un grand merci à Lydie de l'école de musique, à Kevin et Léana de Chic & Modern', au magasin Fraich', aux Délices du Dix ainsi qu'à Maria Moreno pour leur précieuse contribution et leur générosité qui ont fait de cet événement une véritable réussite.

HÔTEL DE VILLE, LE 27 MAI 2026



L'engagement associatif à portée de clic



Dans le cadre de sa transformation numérique majeure, la Ville de La Chapelle Saint-Luc place ses forces vives au centre de son nouveau portail. L'espace dédié à la vie associative a été intégralement repensé pour devenir un véritable accélérateur de projets à travers l'accompagnement, l'animation ou encore la valorisation du tissu associatif chapelain via ce nouvel outil.

LA PAGE PROPOSE DÉSORMAIS PLUSIEURS OUTILS POUR FACILITER LA VIE ADMINISTRATIVE DES STRUCTURES

- Démarches en ligne: des liens vers des services permettant de créer, modifier ou dissoudre une association à distance.

- Appels à candidature: des informations sur les opportunités ou projets lancés par la mairie à destination du tissu associatif.

- Demandes de subvention: des indications sur la marche à suivre pour solliciter une aide financière de la commune.

- Proposer un événement: les associations peuvent soumettre leurs projets d'animations afin qu'ils soient relayés par le service Communication de la Ville.



www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/decouvrir-la-chapelle-saint-luc/activites-loisirs/vie-associative/

DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE 2027

Les dossiers de demande de subvention destinés aux associations chapelaines seront disponibles à la rentrée de septembre !

Vous pourrez les retirer directement au service de la Vie associative (42 rue Jules Ferry), les recevoir en effectuant la demande par mail (adresse ci-dessous) ou les télécharger sur notre site Internet.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 15 NOVEMBRE 2026
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS

03 25 70 19 23 | vieassociative@la-chapelle-st-luc.eu



Retrouvez toutes les informations pratiques en vous rendant sur notre site Internet à l'adresse suivante:
www.aqualuc-piscine.fr

Le 11 avril dernier, Aqualuc a accueilli l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Fruit d'un partenariat entre la Ville et la Croix Blanche, cette session a mobilisé 25 candidats formés depuis novembre pour pallier la pénurie nationale de nageurs sauveteurs. Si 19 participants ont déjà décroché leur diplôme, les autres pourront bénéficier de sessions de rattrapage prévues en mai et juin à l'Aqualuc.



Ce brevet, délivré par le ministère de l'Intérieur, offre de larges débouchés professionnels, des piscines aux zones de baignade aménagées en milieu naturel (lacs, mer, etc.).



Le gymnase chapelain a vibré au rythme d'une grande journée dédiée à la jeunesse, organisée par le service de la vie associative et des sports. Rendez-vous incontournable, le tournoi « Stage ESTAC » a de nouveau rassemblé les accueils de loisirs de la Ville et les écoles de football locales.

Au-delà de la compétition, l'accent a été mis sur l'esprit sportif et le comportement des participants. En récompense, des stages offerts par l'ESTAC permettront aux plus méritants de vivre une semaine sportive intense durant l'été 2026.

La journée s'est achevée par une remise de médailles et coupes en présence de MM. Bernard Champagne (*adjoint au maire*), Didier Leprince (*TCM*), Claude Legrand (*OMS*) et Salim Ribani (*maire Jeune de La Chapelle Saint-Luc*).

GYMNASSE P. BROSSOLETTE - 22 AVRIL 2026



Organisé par la Ville et l'Office Municipal des Sports, ce traditionnel événement toujours très attendu a permis aux écoliers chapelains de découvrir le sport sous toutes ses formes.

Entre stands de santé, initiations aux premiers secours et ateliers sportifs, les jeunes ont pu explorer une large palette d'activités, privilégiant le mouvement et la vie active au quotidien.

SEMAINE DU SPORT ET DE L'ENFANT | FÊTE DE LA ROUE LIBRE COMPLEXE SPORTIF L. PINET - 18 - 22 MAI 2026



La section Arts Martiaux de l'AJFB* a célébré sa journée sportive annuelle au pôle sportif. Judokas et karatékas se sont réunis avec leurs familles pour la remise des ceintures et des récompenses dans une ambiance conviviale. Bénévoles et responsables ont clôturé cet événement par le traditionnel verre de l'amitié.

JOURNÉE SPORTIVE DES SECTIONS D'ARTS MARTIAUX DE L'AJFB, PÔLE SPORTIF CHAPELAIN - 23 MAI 2026

*AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES
DES ÉCOLES JULES FERRY ET FERDINAND BUISSON

Le 18 mars, le centre Aqualuc a accueilli une quinzaine d'enseignants de grande section pour une formation à l'apprentissage de la natation.

Illustration concrète d'une collaboration étroite avec l'Éducation nationale, cette matinée alternant théorie et pratique visait à familiariser les professeurs avec les méthodes pédagogiques et les équipements. Cette action concrète permet de renforcer l'enseignement du « savoir-nager » dès le plus jeune âge.



Dès juillet prochain, l'action « Nage en QPV* » permettra à 24 enfants âgés de 8 à 12 ans d'apprendre à nager à l'Aqualuc. Soutenu par l'État, ce dispositif propose deux cycles de 20 séances pour renforcer le « savoir-nager » et prévenir les risques de noyade. Les cours se dérouleront principalement le mercredi après-midi, offrant un suivi pédagogique adapté aux enfants.

*QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le CMAS se dote d'un nouveau conseil d'administration

Suite au renouvellement du conseil municipal, le centre municipal d'action sociale (CMAS) de La Chapelle Saint-Luc s'est doté d'un nouveau conseil d'administration.

Présidée par le maire, cette instance réunit des conseillers municipaux (*M^{me} Marie-Claude Defontaine, vice-présidente et M^{me} Aïcha Himeur, vice-présidente déléguée, élues à ces fonctions par le conseil d'administration*) et des représentants associatifs engagés dans des actions d'animation, de prévention et de développement social.

Neuf représentants du monde associatif chapelain ont ainsi été nommés pour siéger au sein de ce conseil et de ses trois commissions permanentes (*commission Finances, commission Personnes âgées, en situation de handicap et vulnérables et commission*

Aides sociales): M^{me} Annie-Claude Darde (UDAF), M. Didier Linck (Banque Alimentaire), M^{me} Louise Gesnot (Amitiés Solidaires Chapelaines), M^{me} Yvette Ebel (Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc), M. Dany Trevisan (Secours Catholique), M. Antoine Martin (Association des Paralysés de France), M^{me} Tatiana Margueret (Association Coallia), M^{me} Nagnouma Koné (Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants) et M. Stéphane Forgeat (Association Jeunesse pour Demain).

Ces membres, issus d'horizons variés (*insertion, aide alimentaire, familles, handicap, personnes âgées ou encore accueil des migrants*) reflètent la diversité des missions portées par le CMAS au service des habitants.



CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE - CMAS

24 ter avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
...
03 25 71 62 47



Le CMAS a une nouvelle fois proposé un beau programme de sorties à destination des seniors. Le 13 mars, 22 Chapelains ont arpenté les salles dorées et les jardins à la française du Château de Versailles, avant que le 23 avril, 16 d'entre eux ne partent sur les traces du Général de Gaulle à la Boisserie, sa demeure de Colombey-les-Deux-Églises.



Le repas des aînés a réuni cette année 270 convives, régaling les saveurs du traiteur Les Terrasses avec une ambiance assurée par les mélodies du groupe Mill' et Zime.



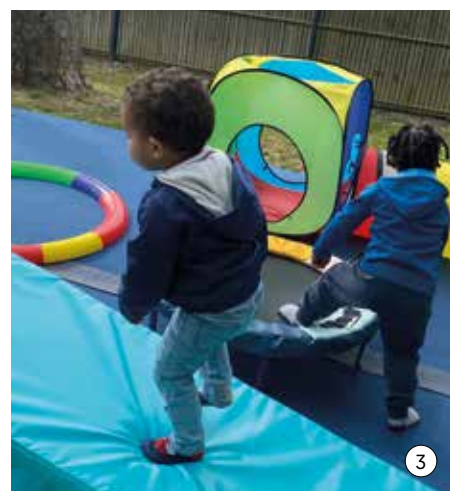
Dans le cadre de ses actions menées avec la Banque Alimentaire, l'épicerie sociale a proposé un atelier cuisine autour des chocolats de Pâques. Au programme, mousse au chocolat, tarte chocolat-poivre, mendiants, etc. réalisés et partagés dans la bonne humeur!

PHOTOS 1 ET 2



Cette année, la «Fête des P'tits Bouts» s'est tenue le 5 juin au mail Guy Mollet. Sourires, malice et complicité étaient au rendez-vous de cet événement toujours très attendu.

PHOTO 3



Le nouveau portail INOÉ bientôt en service!

La modernisation de nos outils numériques se poursuit avec le déploiement généralisé de notre nouveau portail. Déjà utilisé par certains d'entre vous pour les inscriptions en crèche, cet espace simple et intuitif centralise désormais tous nos services pour simplifier durablement vos démarches. Après une connexion sécurisée par identifiants personnels, il vous suffira de vérifier vos informations pré-remplies pour inscrire vos enfants en quelques clics à toutes les prestations: restauration scolaire, périscolaire et centres de loisirs. Actuellement en cours de développement, ce système garantira une gestion entièrement dématérialisée, moderne et plus sereine.



L'OBJECTIF EST DE FAIRE GAGNER
DU TEMPS AUX PARENTS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES: IL EST ENCORE TEMPS!



La campagne de préinscription scolaire, initialement prévue en mars, se poursuit en mairie. Si la période officielle est terminée, le service Enseignement continue d'accueillir les familles retardataires ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune.

À NOTER:

Ne tardez plus pour enregistrer vos enfants afin de permettre à nos services de préparer la rentrée de septembre 2026 dans les meilleures conditions.

Rendez-vous dès maintenant auprès du service Enseignement.

MODE & EXPRESSION: QUAND LES JEUNES ONT PRIS LE POUVOIR DU STYLE

Cette année, le service Enfance/Jeunesse a lancé **Mode & Expression**, un atelier créatif destiné aux jeunes de 12 à 18 ans passionnés de mode, d'écriture et de photographie. Tout au long de l'année, les participants ont exploré l'univers de la mode sous toutes ses formes. Ils ont pris la plume pour rédiger articles et interviews, appris les bases de la photographie en studio comme en extérieur, et se sont glissés dans la peau de vrais journalistes en allant à la rencontre des tendances dans les boutiques locales.

Le projet a également ouvert des horizons plus larges: mode éthique et durable, diversité culturelle à travers les traditions vestimentaires du monde, histoire des grands couturiers... Autant de sujets que les jeunes ont choisis et traités ensemble.

AU-DELÀ DE LA MODE, DE BELLES TRANSFORMATIONS
HUMAINES SE SONT OPÉRÉES: CERTAINS Y ONT TROUVÉ
UNE CONFIANCE QU'ILS NE SE CONNAISSAIENT PAS

L'aventure a également réservé pour certains des instants inoubliables: quelques jeunes ont découvert leur mairie de l'intérieur pour la toute première fois, d'autres ont eu la chance de rencontrer et d'échanger avec M. le Maire. Ce projet s'est conclu le 20 mai par un événement festif, avec exposition photos, mini-défilé et remise de prix, marquant le lancement officiel de leur magazine qui a fait la fierté de toute l'équipe et de leurs proches.

ENFANCE | JEUNESSE



Budget supplémentaire 2026 : La Ville continue d'investir pour vous

Adopté par le Conseil municipal le 5 juin 2026, le budget supplémentaire s'inscrit dans une trajectoire financière prudente. Il permet de répondre aux besoins de la population, de finaliser le financement des deux crèches qui ouvriront cette année et de poursuivre les investissements utiles au territoire, tout en préservant les équilibres budgétaires de la collectivité. Une vigilance particulière est portée à l'évolution des dotations de l'État et des financements apportés par nos partenaires.

UN EXCÉDENT 2025 PORTEUR

L'exercice 2025 s'est clôturé par un excédent de fonctionnement de 1 843 000 €, contribuant à renforcer l'autofinancement de la collectivité (+ 617 000 €).

Cet excédent permet de financer une partie de nos investissements, mais également de participer à l'équilibre de nos dépenses de fonctionnement : une partie de celui-ci étant mobilisée pour couvrir les charges courantes de la collectivité.

9,5 MILLIONS D'EUROS POUR L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 15 348 000 €. Le budget supplémentaire ouvre 9 500 000 € de crédits dont 3 200 000 € de reports, le remboursement des emprunts relais, les besoins d'investissement courant ainsi que les opérations structurantes de la collectivité, dont le projet de salle multi-activités et de salle des fêtes.

COUVRIR LE BESOIN D'INVESTISSEMENT

La commune ne finance pas seule ses ambitions. Ce budget intègre 7 022 000 € de report de subventions d'investissement, dont :

- 530 000 € de Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'année 2026 ;
- 91 000 € du Fonds Vert pour la voie douce Ferdinand Buisson.

La Ville prévoit aussi de valoriser des parcelles de terrain communales dont elle n'a plus l'usage, pour près de 330 000 €.

LE QUOTIDIEN AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le budget s'ajuste au plus près des besoins des habitants :

- associations : + 203 500 € pour compléter le budget associatif ;
- écoles : + 10 000 € pour les classes découvertes ;
- service public : + 12 000 € pour la formation des agents municipaux, + 800 000 € supplémentaires pour couvrir les charges courantes (4 821 000 € au total).

AVEC DES COMPTES À L'ÉQUILIBRE ET UN EMPRUNT CIBLÉ (721 000 €, DONT 400 000 € POUR LE COMPLEXE INDOOR), LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE DE LA CHAPELLE SAINT-LUC RESTE SOUS CONTRÔLE.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le budget supplémentaire* est un acte budgétaire complémentaire, adopté en cours d'année par le conseil municipal, qui vient modifier le budget primitif voté en début d'exercice.

IL NE SE SUBSTITUE PAS AU BUDGET PRIMITIF :
IL LE COMPLÈTE ET L'ACTUALISE, DANS LE RESPECT DES RÈGLES
D'ÉQUILIBRE QUI S'IMPOSENT AUX FINANCES PUBLIQUES

Le budget supplémentaire remplit plusieurs fonctions :

- Affecter officiellement le résultat de l'exercice précédent (*excédent ou déficit*) qui ne peut être intégré au budget qu'une fois les comptes de l'année clôturés, soit au printemps.
- Ajuster les prévisions de recettes et de dépenses au regard des notifications définitives reçues en cours d'année (*dotations de l'État, bases fiscales, subventions*).
- Assurer le report des crédits d'investissement non consommés, afin que les opérations engagées mais non achevées puissent se poursuivre.

* il a été soumis au vote du conseil municipal lors de la séance du 5 juin 2026, après avis de la commission Administration générale - Budget - Ressources internes du 26 mai 2026



David PARISON
 ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES
 ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EN ROUTE POUR L'AVENIR...

« Le 5 juin, la nouvelle majorité municipale a adopté un Budget supplémentaire qui traduit les attentes exprimées par les habitants et prépare l'avenir de notre territoire. Le Budget supplémentaire n'est pas un budget « de plus », mais un budget qui précise ce que le Conseil municipal avait d'ores et déjà tracé: des dépenses utiles au maintien des services publics dans toutes leurs dimensions, et nécessaires pour la qualité de vie chapelaine.

Dans un environnement économique exigeant et dans un contexte international marqué par de multiples incertitudes, notre collectivité fait le choix de l'action, de la responsabilité et de la proximité.

Répondre aux défis du quotidien, accompagner les habitants, protéger les

plus fragiles et préparer l'avenir: telle est l'ambition qui guide notre action.

Fidèles aux engagements pris devant les Chapelains, nous amorcerons prochainement le projet de la salle des fêtes. Nous poursuivrons également nos initiatives en faveur de nos aînés, de la jeunesse et des familles, tout en développant de nouveaux aménagements destinés à améliorer durablement le cadre de vie.

UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE S'OUVRE AUJOURD'HUI

Nous souhaitons l'écrire autour d'une ambition claire: renforcer la qualité des services rendus à la population, moderniser l'organisation municipale et mettre en œuvre des politiques publiques

innovantes, attractives et adaptées aux enjeux de notre époque.

Forts de nos atouts et de l'engagement de celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien, nous abordons l'avenir avec confiance, détermination mais aussi prudence. C'est avec une gestion rigoureuse autant qu'ambitieuse que nous pourrions relever les défis de demain à poursuivre le développement harmonieux et humain de notre Ville.

Nous demeurons également attentifs à l'évolution des dotations de l'État et des subventions de nos partenaires, qui constituent des appuis essentiels pour maintenir l'équilibre de notre budget, soutenir notre capacité d'investissement au bénéfice des Chapelaines et Chapelains.»

400 000 €
 COMPLEXE INDOOR
 Acquisition du terrain pour un futur équipement sportif couvert

91 000 €
 VOIE DOUCE F. BUISSON
 Montant de la subvention Fonds Vert obtenue pour la mobilité douce

889 100 €
 PATRIMOINE & ÉQUIPEMENTS
 Entretien du patrimoine communal (*bâtiments, matériels et véhicules*)

800 000 €
 OPÉRATIONS LIÉES AUX RÉNOVATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

203 500 €
 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
 Solde de l'enveloppe dédiée au tissu associatif chapelain

10 000 €
 CLASSES DÉCOUVERTES
 Enveloppe renforcée pour les sorties et les séjours scolaires

AIDES INDIRECTES : UN SOUTIEN CONCRET AUX ASSOCIATIONS CHAPELAINES

En 2025, ce soutien représente une valeur totale estimée à 747 246 € au bénéfice de 96 associations, à travers 205 conventions de partenariat (*objectifs, financement, mise à disposition*) tout confondu.

Ces aides prennent différentes formes : mise à disposition de salles et d'équipements municipaux, soutien logistique, prêt de matériel, accompagnement technique ou encore appui à l'organisation d'événements.

AU TOTAL EN 2025, LE SOUTIEN ASSOCIATIF REPRÉSENTE PRÈS DE 1M €, COMPRENANT 251853 € DE SUBVENTIONS DIRECTES ET 747 246 € D'AIDES INDIRECTES

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), tous les documents budgétaires sont mis à la disposition du public et consultables à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville. Le détail des subventions allouées aux associations chapelaines pour l'année 2026 y est également consultable. www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

LA LIAISON DOUCE ENTRE LE QUARTIER LAKANAL ET LA FUTURE CRÈCHE DE LA RUE F. BUISSON VOUS ATTEND!

C'est une belle avancée pour la mobilité douce à La Chapelle Saint-Luc : une nouvelle liaison douce d'environ un kilomètre a été créée! Accessible depuis le quartier Lakanal ou les rues F. Buisson et R. Chasseigne, cet espace boisé qui longe la rocade dessert également l'accueil de loisirs Mille Couleurs. La pose de deux passerelles pour franchir le ru « la Noue Robert » complète ce projet, financé par le fonds mobilités actives, le fonds vert et TCM.

Également, à quelques coups de pédale, vous pourrez trouver une autre voie douce traversant elle, la forêt urbaine de Fouchy!



LA VILLE INVESTIT POUR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

VOIE DOUCE - SECTEUR FERDINAND BUISSON
553 000 € (178 000 € en 2025)

FORÊT URBAINE - SECTEUR FOUCHY
256 000 € hors reboisement (225 000 € en 2025)

L'INFO EN PLUS

Une aire de jeux à l'entrée de la vélo-voie est en cours de finalisation, tout comme son parking adjacent.

VOIE DOUCE FERDINAND BUISSON

1 KILOMÈTRE
553 000 €



Nos agents s'illustrent sur tous les terrains

La Chapelle Saint-Luc était représentée lors de la **28^e édition du Parcours Aventure des Commandos M**, raid sportif annuel organisé dans le département de l'Aube lors du dernier dimanche d'avril, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation.

PROFESSIONNALISME ET ENGAGEMENT : LES AGENTS CHAPELAINS ONT FIÈREMENT REPRÉSENTÉ LEUR VILLE

Parmi les nombreux ateliers proposés aux huit équipes participantes venues de toute la France, le stand de la brigade cynophile de la police municipale chapelaine, véritable vitrine du savoir-faire et du professionnalisme des agents, a particulièrement retenu l'attention.

Entre épreuves de topographie, de secourisme, de tir et d'air soft, les concurrents ont également participé à un parcours nocturne... Cette édition s'est conclue par un défilé solennel et un recueillement au monument aux Morts, rappelant par ailleurs la vocation mémorielle de cet événement.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, EN PARALLÈLE DE LEURS MISSIONS QUOTIDIENNES, NOS AGENTS INTERVIENNENT DANS LES ÉCOLES, LES CENTRES DE LOISIRS OU AUSSI LORS DES FORUMS D'ORIENTATION POUR FAIRE DÉCOUVRIR AUX JEUNES LE MÉTIER DE POLICIER MUNICIPAL MAIS ÉGALEMENT POUR ANIMER DES ATELIERS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE PRÉVENTION.

VOUS PARTEZ EN VACANCES? ADOPTÉZ LE RÉFLEXE OTV*

Vous partez en vacances ou devez vous absenter pour une longue période? L'OTV vous permet de demander à la police municipale de veiller sur votre domicile en votre absence.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire directement auprès de la police municipale (*rue Léo Lagrange*) ou de remplir le formulaire en ligne disponible sur notre site Internet.

UN SERVICE ENTIÈREMENT GRATUIT

Une fois votre demande enregistrée, les agents de la police municipale organiseront des rondes régulières autour de votre logement, de jour comme de nuit, pendant toute la durée de votre absence. Ils veilleront à la sécurité de votre habitation et pourront, en cas de tentative d'effraction ou d'anomalie, intervenir rapidement et prendre les mesures appropriées.



**Opération tranquillité vacances*



POUR VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS AU POSTE DE POLICE (RUE LÉO LAGRANGE) OU SUR NOTRE SITE INTERNET

POLICE MUNICIPALE : 03 25 75 56 22
PATROUILLE N°1 : 06 63 71 52 40 || PATROUILLE N°2 : 06 72 50 26 25



<https://shorturl.at/YAfeN>



SÉCURISATION DU SECTEUR DES GRÈVES

Depuis mars 2026, des travaux de sécurisation et de réhabilitation sont en cours dans le secteur des Grèves, rues De Lattre de Tassigny, Verdun et Dormoy.

OBJECTIFS: RÉDUIRE LA VITESSE
ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

Au programme, création de marquages au sol (*passages piétons, lignes continues*), pose de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h, et réhabilitation des aires de conteneurs à ordures ménagères: les travaux, réalisés en partie en régie et confiés aux entreprises Colas France, Roger Martin et France Environnement, sont encore en cours d'achèvement.



SÉCURISATION DES RUES CHASSEIGNE ET FERRY

Face aux vitesses jugées excessives par de nombreux riverains, la Ville a engagé depuis avril 2026 d'importants travaux de sécurisation sur les rues Ferry et Chasseigne.

Rue Chasseigne, le tronçon entre les rues Fétuot et Ferry est désormais limité à 30 km/h, avec une écluse à priorité et des bandes rugueuses. Rue Ferry, une double bande axiale jalonnée de plots lumineux sécurise la courbe entre les rues Chasseigne et Danton, tandis qu'un revêtement en pépites réduit visuellement la largeur de la chaussée. Les travaux, confiés à l'entreprise Roger Martin, sont également encore en cours d'achèvement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA TERRE À BOUT DE RESSOURCES LE 5 AOÛT

Chaque année, une date symbolique résonne comme un signal d'alarme pour la planète: le Jour du Dépassement.

En 2026, il tombera le 5 août, ce qui signifie qu'à partir de cette date, l'humanité aura consommé l'intégralité des ressources naturelles que la Terre est capable de régénérer en une année entière. Autrement dit, nous vivrons «à crédit» sur les réserves de notre planète pour les cinq mois restants.

Ce concept, aussi simple qu'inquiétant, illustre de façon concrète l'ampleur de la crise environnementale mondiale. Et la tendance est préoccupante: ce jour arrive de plus en plus tôt dans l'année au fil du temps, témoignant d'une pression croissante sur les écosystèmes, les forêts, les océans et les sols.

ET LOCALEMENT, QUE FAIT-ON ?

Face à ce constat mondial, agir à l'échelle locale est essentiel. La Ville s'y engage concrètement, avec plusieurs initiatives récentes et à venir :

- Création d'environ 3 km de voies douces, pour favoriser des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement ;
- Re-végétalisation du territoire, avec récemment la plantation de 1 600 arbres dans la forêt urbaine de Fouchy (*tilleul, chêne, aulne, charme, sorbier des oiseaux, merisier, cornouiller, noisetier...*) pour renforcer la biodiversité.

Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si nous devons changer nos modes de consommation, mais à quelle vitesse nous sommes capables de le faire. Chaque geste compte, à tous les niveaux.



Des actions en pagaille pour le comité de jumelage

Le comité de jumelage de La Chapelle Saint-Luc ne chôme pas ! Réunis en assemblée générale le 11 mai dernier, ses membres ont dressé un bilan 2025 bien rempli... et annoncé une année 2026 qui s'annonce tout aussi animée !

UN BILAN POSITIF

L'an passé, c'est à la force des mollets que quelques courageux ont rejoint la ville jumelle de Neckarbischofsheim : quatre jours de vélo à travers la campagne allemande, organisés avec Claude Legrand et la section cyclo de l'AJFB pour une aventure sportive et humaine saluée par tous.

Pour la Sainte-Barbe, fête traditionnelle des sapeurs-pompier, ce sont les pompiers allemands qui ont fait

le déplacement jusqu'à Troyes, accueillis à la caserne Troyes-Ouest pour une cérémonie officielle.

DU NOUVEAU POUR CETTE ANNÉE

Invités par le bourgmestre Thomas Seidelmann, les membres du comité de jumelage participeront à la grande fête de Neckarbischofsheim les 11 et 12 juillet prochains.

Lors de l'assemblée générale du 11 mai, le bureau a également été renouvelé avec la reconduction de M^{me} Léa Regnault à la présidence. L'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration témoigne également d'un élan collectif bienvenu, qui permet d'envisager le développement d'un second jumelage, en France ou à l'étranger.



LASST ES EUCH SCHMECKEN!*

Au menu ce matin-là : brötchen dorés, confitures et spécialités d'outre-Rhin ! Les membres du comité de jumelage, aidés des enfants du conseil municipal Jeunes, ont organisé le 15 avril un petit déjeuner à l'allemande au centre social Victor Hugo.

Cette matinée fut l'occasion de faire découvrir le comité à un public plus large, dans cette ambiance conviviale propre aux habituels petits déjeuners organisés par la Ville

Un moment simple et efficace, unanimement apprécié...

** Régalez-vous!*



LE COMITÉ DE JUMELAGE VOUS INTÉRESSE ?

Vous pouvez contacter
M^{me} Léa Regnault au 06 67 73 31 85,
ou par mail à l'adresse suivante :
jumelage.lcsl@gmail.com

RAPPEL HISTORIQUE

En 1969, le maire de La Chapelle Saint-Luc Lucien Pinet confie à Claude Chaudet, conseiller municipal, la tâche de trouver une ville allemande qui accepterait de se jumeler avec une ville française. Après beaucoup de recherches, la mairie de La Chapelle Saint-Luc reçoit, le 28 janvier 1971, une lettre de Neckarbischofsheim.

Plusieurs rencontres permettent de sceller le serment du jumelage du 5 au 7 septembre 1971 à La Chapelle Saint-Luc et du 26 au 28 septembre 1971 à Neckarbischofsheim avec le maire Lucien Pinet et le bourgmestre Albert Kumpf.

Depuis maintenant 40 ans, l'amitié franco-allemande ne s'est pas démentie à travers tous les échanges officiels ou amicaux avec toutes les forces vives des deux villes.

Neckarbischofsheim comprend aussi les bourgs de Helmhofet de Untergimpren et se situe à environ 500 km de notre ville. Elle est également jumelée depuis le 14 avril 1992 avec une ville russe qui se trouve à environ 40 km au sud de Moscou : Pereslawl-Salesski.

RETOURS



« HA HA HA »

Espace Didier Bienaimé || 28 avril

Les deux clowns de la compagnie Okidok ont enchanté la salle avec « Ha Ha Ha », une démonstration magistrale de virtuosité.

Ce duo d'exception a revisité le genre avec une ingéniosité folle, mêlant mime et cascades sans aucun artifice devant un public transporté par leur gestuelle millimétrée et leur humour universel.



« À MOI ! »

Espace Didier Bienaimé || 5 mai

La compagnie A Kan la Dériv' a marqué les esprits avec « À moi », une fable visuelle sur l'égoïsme et le partage.

Portés par un jeu masqué saisissant, les interprètes ont exploré la notion de possession avec une drôlerie grinçante. Ce ballet d'objets et de corps, à la fois poétique et absurde, a totalement conquis les spectateurs.

LA RENTRÉE CULTURELLE DE SEPTEMBRE SE PRÉPARE



Rendez-vous le 25 septembre pour l'ouverture de la saison culturelle avec « SÉBASTOPOL ONE-MAN-BAND ».

Depuis sa malle de bricoleur génial, cet ovni de la scène française déploie un arsenal d'instruments improbables: cafetière-trompette, scie musicale, jazzoflûte... De quoi embarquer petits et grands vers les clubs enfumés du bayou louisianais, le temps d'un concert aussi déroutant qu'irrésistible mêlant blues, swing, jazz, cajun, rag-time...

Sébastienopol, c'est tout un répertoire de pionniers oubliés qu'il ressuscite avec une folie douce et une authenticité rare.



« BULLE À BULLE », la nouvelle création de Pep Bou et Martin Cattani, fera étape à La Chapelle Saint-Luc en 2027 pour un spectacle visuel, délicat et totalement hypnotique.

Des bulles géantes aux reflets irisés, des formes qui naissent et disparaissent en un souffle, une lumière qui joue avec le fragile et l'éphémère... La scène se transforme en univers parallèle où petits et grands sont invités à ralentir, regarder et s'émerveiller.



Un tandem rouillé, de grosses chaussures, des chapeaux enfoncés jusqu'aux sourcils, et l'envie folle d'aller décrocher la lune: voici le programme que nous réserve « FLY ME TO THE MOON », un spectacle de rue aussi poétique que désopilant.

Le 16 avril 2027, le duo d'artistes nous embarquera dans un voyage improbable et irrésistible pour les grands qui ont gardé une âme d'enfant, et pour les enfants qui n'ont pas encore oublié comment rêver...



L'École de musique municipale continue son développement

UNE OFFRE QUI S'ÉTOFFE

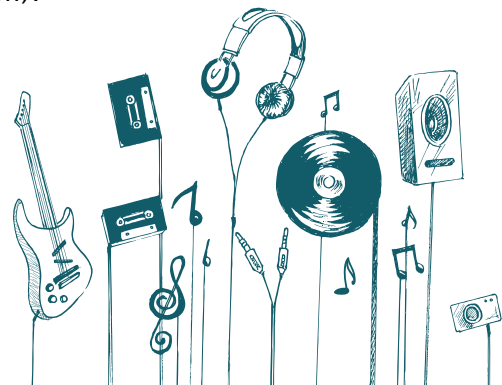
DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

Véritable pilier de la vie culturelle chapelaine, l'École de musique municipale poursuit son essor en accueillant aujourd'hui 200 élèves. Porté par l'engagement de 17 professeurs passionnés, l'établissement dispense chaque semaine 191 heures de cours, offrant un panel riche de 17 instruments différents et 9 styles d'enseignements collectifs qui favorisent le partage et la pratique d'ensemble.

L'année prochaine s'annonce sous le signe du renouveau et de l'accessibilité. Le bâtiment bénéficiera de travaux majeurs avec l'ouverture d'une salle accessible PMR et une sécurisation renforcée de l'accès. L'évolution de notre règlement intérieur est également en cours (*nous reviendrons sur les détails dans une prochaine édition*).

LES ÉCOLES CHAPELAINES IMPLIQUÉES

Le bilan auprès des scolaires témoigne d'une belle vitalité cette saison. L'école de musique accompagne ainsi 6 classes « d'Orchestre à l'École » et a mené à bien 9 projets « Orchestre Percussions », touchant autant de classes différentes. Cette année d'apprentissage et de partage avec les scolaires donnera lieu à un concert public au parc Pierre Pitois, organisé le 20 juin à 10h dans le cadre de la Fête de l'Été.



**LES PRÉ-INSCRIPTIONS SONT
OUVERTES DÈS MAINTENANT !**

Un retour sur les disponibilités vous sera fait la semaine du 20 juillet, avant la finalisation des dossiers et le règlement à partir du lundi 24 août 2026.



ÉCOLE DE MUSIQUE
25 bis avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
...
03 25 71 63 41
ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu



MUSÉE

LE PLEIN D'EXPOS À LA MALTERIE

L'exposition « Par hasard », qui a réuni Gisèle Mongiat et Nicolas Favre, a attiré plus de 350 visiteurs. Le public a pu découvrir un mélange de peintures et de sculptures créées par ces deux anciens élèves des Beaux-Arts, dans une scénographie mettant en valeur le travail artistique.



Véritable invitation à la rêverie et à l'introspection, l'exposition « La couleur des émotions » d'Isabelle Miélot et Dominique Buhler a su captiver et rassembler un large public.

Le 23 mai, à l'occasion de la Nuit des Musées, une audition de l'école de musique a donné le coup d'envoi de la soirée. Les visiteurs (67 au total) ont ensuite pu découvrir la Malterie et l'Espace Mémoire des Sapeurs-Pompiers jusqu'à 23 h 30.



EXPOSITION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'AUBE

DU 27/07 AU 07/08 | MALTERIE

EXPOSITION DE PATRICK LÉON ET CHRISTINE DIMEY

DU 19/09 AU 18/10 | MALTERIE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LES 19 ET 20/09 | MALTERIE



MUSÉE DE LA MÉMOIRE CHAPELAINE || LA MALTERIE

Impasse de la Gare - 03 25 70 04 83

**Cet été, le Musée fermera ses portes
du 24 août au 13 septembre inclus.**

Activités pour tous à la médiathèque



« SUBLIME »

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la médiathèque a réuni le 7 mars une douzaine de participantes pour une matinée de détente avec manucures, massages des mains et conseils de soins prodigués par Fatima, esthéticienne professionnelle.



« LECTURES BRICOLÉES »

Lors de l'atelier du 1^{er} avril, huit enfants ont créé des suspensions de Pâques à tisser après une lecture thématique. Entre peinture et travail du fil, cette séance a parfaitement lié plaisir de lire et éveil artistique. Devant la réussite de ce moment convivial, les participants ont déjà réservé leurs places pour la prochaine activité !



« RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

Le 29 avril dernier, les participants ont plongé au cœur d'une forêt de contes classiques en compagnie du Petit Chaperon rouge et des trois petits cochons. Le voyage s'est poursuivi le 20 mai avec une lecture d'albums dédiée à l'identification des émotions, comme la joie ou la colère, afin d'aider les plus petits à mieux s'exprimer.

Cet rendez-vous culturel rencontre toujours un franc succès, en rassemblant une trentaine d'enfants par séance.



MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER || ESPACE MULTIMÉDIA

25 bis avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

03 25 71 63 46 – 03 25 71 63 45
mediatheque@la-chapelle-st-luc.eu

Cet été, la médiathèque fermera
ses portes du 1^{er} au 24 août inclus.

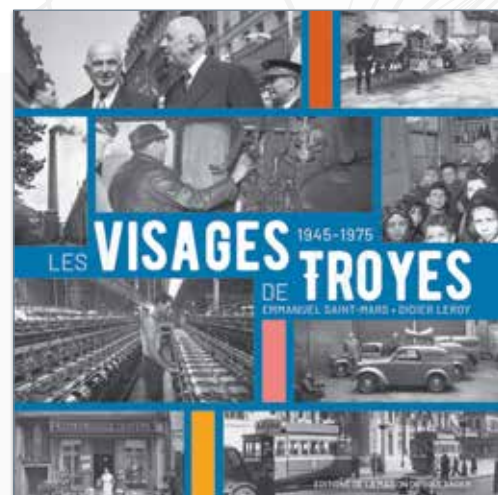
COUP
DE

LE COUP DE **COEUR** DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

« LES VISAGES DE TROYES » D'EMMANUEL SAINT-MARS ET DIDIER LEROY
AUX ÉDITIONS DE LA MAISON DU BOULANGER

Plongez dans le Troyes des Trente glorieuses ! À travers plus de 450 photographies inédites, voici 260 pages de témoignages visuels, servis par de nombreuses légendes détaillées. Ce livre est bien plus qu'un recueil d'images : c'est un témoignage vivant et profondément humain, une plongée sensible dans une époque qui s'efface peu à peu face à la modernité. C'est une fresque photographique précieuse et touchante, dédiée à celles et ceux qui ont fait battre le cœur de Troyes durant trois décennies.

(SOURCE : LA MAISON DU BOULANGER)



Ce livre a été un véritable coup de cœur pour tous les usagers qui l'ont emprunté, suscitant chez beaucoup une profonde nostalgie.



**FÊTE
DE L'ÉTÉ**

JUIN

LUNDI 15

AUDITION DE LA CLASSE ROCK
AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE
18h45 | Place R. Parks

MARDI 16

JOURNÉE PORTES OUVERTES
À partir de 14h | École de musique – Centre culturel P. Noley

MERCREDI 17

AUDITION ORCHESTRE ET VIOLON
AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE
19h | Espace D. Bienaimé – Centre culturel P. Noley

JEUDI 18

SAXOPHONE
19h | Église Saint-Luc

VENDEDI 19

CONCERT DE L'UNION MUSICALE AUBOISE
19h | Place de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 20

CONCERT DE « L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE »
10h | Parc P. Pitois

CONCERT DES LOCAUX MOTIVÉS
18h | Place de l'Hôtel de Ville

MERCREDI 24

PARTIR EN LIVRE
10h - 16h | Mail G. Mollet ou Centre social V. Hugo

COLIS DE NOËL DES SENIORS • INSCRIPTION
9h - 12h/14h - 17h | Pavillon F. Buisson

ARTISTES EN HERBE
« DANS LA PEAU D'UN ARCHÉO »

10h30 - 11h30 | Micro-Folie – Centre culturel P. Noley

JEUDI 25

COLIS DE NOËL DES SENIORS • INSCRIPTION
9h - 12h/14h - 17h | C.A.S.J. Mermoz

VENDEDI 26

COLIS DE NOËL DES SENIORS • INSCRIPTION
9h - 12h/14h - 17h | Centre social V. Hugo

SAMEDI 27

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE
« CHARLIE CHAPELAIN »
13h45 - 19h | Espace D. Bienaimé – Centre culturel P. Noley

DIMANCHE 28

GALA DE GYMNASTIQUE
ACADÉMIE DE GYM CHAPELAINE
Gymnase P. Brossolette

GALA DE DANSE

DANSE ET VOUS
Espace D. Bienaimé – Centre culturel P. Noley

JOURNÉE DES VALEURS DE L'OLYMPISME
ATELIERS D'INITIATION ET ANIMATIONS SPORTIVES
13h30 - 17h30 | Complexe L. Pinet



DES POINTS FRAÎCHEUR AUX QUATRE COINS DE LA VILLE



Venez vous rafraîchir au parc Pierre Pitois, qui ouvre ses portes du mardi au vendredi de 12h à 19h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 19h15.

Différents points de fraîcheur existent au sein de notre ville, vous pouvez ainsi profiter des brumisateurs de la plaine ludique Gaston Berger, de la voie verte du canal de la Haute-Seine, de la verdure de l'étang Mallouet et de la fraîcheur naturelle des différents parcs chapelains (parc des Près-de-Lyon, mail Guy Mollet, parc du Cinquanteaire de la Libération, parc René Mouchotte...).





JUILLET

SAMEDI 4

CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ
PAR « LA BOULE CHAPELAINE »

16h - 21h | Boulodrome des Quennetières – Av. J. Jaurès

FÊTE AU CŒUR DES CULTURES

16h - 21h | Place R. Parks

DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10

CENTRE GÉNÉRATION BASKET

10h - 12h/14h - 17h | Gymnase A. Camus

MERCREDI 8

MINI DÉFIS

AVEC LE RPE « LES JEUNES POUSSÉS » • À PARTIR DE 2 ANS

9h30 - 11h30 | Parc des Près-de-Lyon

VACANCES ACTIVES*

SPECTACLE & VISITE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE PROVINS

11h - 18h30 | Centre Social V. Hugo (4 € par personne)

MOLKY, PÉTANQUE, JEUX EN EXTÉRIEUR

14h - 16h | Mail G. Mollet

ANIMATION SANTÉ

AVEC LE CENTRE DE SANTÉ CHAPELAIN

16h - 17h | Mail G. Mollet

MARDI 14

FÊTE NATIONALE

17h | Cérémonie officielle – Hôtel de Ville

18h | Vin d'honneur – Hôtel de Ville

21h | Départ de la retraite aux flambeaux – Hôtel de Ville

23h | Spectacle pyromusical – Parc des Près-de-Lyon

PLUS D'INFOS EN DERNIÈRE PAGE!

MERCREDI 15

VACANCES ACTIVES*

VISITE DE LA FERME « AUX POILS D'ASSENAY »

13h - 17h | Centre Social V. Hugo (2 € par personne)

DIMANCHE 26

VACANCES ACTIVES*

SORTIE À MESNIL SAINT-PÈRE

10h30 - 18h | Collège A. Camus (2 € par personne)

MERCREDI 29

VACANCES ACTIVES*

VISITE DE LA CITÉ DU VITRAIL ET DES TEMPLIERS

10h - 17h | Centre Social V. Hugo (2 € par personne)

RENDEZ-VOUS PLACE R. PARKS

TOUS LES MERCREDIS

DE 8 H À 13 H

POUR LE MARCHÉ CHAPELAIN



AOÛT

JEUDI 6

VACANCES ACTIVES*

VISITE DU CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

9h - 20h | Collège A. Camus (4 € par personne)

MERCREDI 12

VACANCES ACTIVES*

VISITE DU MUSÉE RENOIR

12h30 - 18h | Centre Social V. Hugo (2 € par personne)

MERCREDI 19

VACANCES ACTIVES*

VISITE DES VERGERS DU PAYS D'OTHE

11h - 17h | Centre Social V. Hugo (2 € par personne)

MARDI 25

VACANCES ACTIVES*

SORTIE AU BOWLING

13h30 | Centre Social V. Hugo (2 € par personne)



*MODALITÉS D'INSCRIPTION
AU DISPOSITIF
Vacances Actives

Pour les activités de juillet:

inscriptions le 30 juin au 44 av. J. Moulin (RDC)
(8h - 12h/13h30 - 17h)

Pour les activités d'août:

inscriptions le 30 juillet au 44 av. J. Moulin (RDC)
(8h - 12h/13h30 - 17h)

Contact: democratie.locale@la-chapelle-st-luc.eu

LE COMPLEXE AQUATIQUE AQUALUC

SERA OUVERT TOUT L'ÉTÉ!

MARDI: 12H-20H

VENDREDI: 12H-20H

MERCREDI: 10H-12H/14H/18H45

SAMEDI: 10H-12H/14H/17H

JEUDI: 10H-12H/14H/18H45

DIMANCHE: 8H-12H

• FERMETURE LE LUNDI ET LES JOURS FÉRIÉS •



Chères Chapelaines, chers Chapelains,

La Charte de l'environnement, inscrite dans notre Constitution en 2005, nous le rappelle avec force : **l'environnement est le patrimoine commun de tous les êtres humains**. Et ce patrimoine, il commence ici, chez nous, dans nos rues, nos parcs, nos jardins, sur nos balcons.

Un arbre planté, c'est de l'air pur partagé. Une haie fleurie, c'est un refuge pour les insectes. Un massif entretenu sans pesticides, c'est une nappe phréatique préservée pour nos enfants. **Chaque geste compte. Chaque geste nous appartient.**

La Chapelle Saint-Luc a déjà montré la voie. Nos serres municipales produisent 20000 plantes chaque année. Nos espaces verts sont gérés sans produits chimiques depuis 2016. Nous avons créé une micro-forêt urbaine et aménageons une forêt communale et pédagogique de 4 ha en plantant 10000 arbres aux essences locales variées et adaptées à l'évolution du climat. Des voies douces forestières relient écoles, cantine, étangs, logements en sécurité et sérénité. Nous avons été reconnus **Ville 3 fleurs**. Ce n'est pas le fruit du hasard, c'est le fruit d'une volonté collective, la vôtre autant que la nôtre.

Mais nous pouvons aller encore plus loin, **ensemble**.

Une pépinière communale, un Arboretum et d'autres initiatives de plantations collectives sont en projet !

Parce que le végétal ne se décrète pas depuis un bureau. Il se cultive, il se protège, il se transmet, de voisin à voisin, de parent à enfant, de jardin en jardin. Chacun d'entre vous a un rôle à jouer : fleurir votre façade, rejoindre un jardin partagé, participer au concours des maisons et balcons fleuris, ou simplement laisser pousser un coin de nature sauvage chez soi.

La ville verte que nous voulons pour demain, c'est celle que nous construisons aujourd'hui, ensemble.

Alors, prenons-en soin.
Plantons. Protégeons.
Et transmettons.

**JEAN-PAUL BRAUN
& JULIEN MAUVIGNANT
POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE**

TROIS MOIS À VOTRE SERVICE : LA COMPÉTENCE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Trois mois déjà que vous nous avez accordé votre confiance. Trois mois que notre équipe d'opposition siège au conseil municipal avec une seule priorité : défendre l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Pour ce premier bilan, nous avons choisi de vous ouvrir les coulisses de notre travail au sein des commissions municipales, là où s'étudient concrètement les dossiers.

Notre méthode ? Allier l'expertise de terrain à une vision globale. Pour être pleinement efficaces, nous avons fait le choix d'affecter chacun de nos élus dans sa zone de compétences professionnelles, tout en suivant l'ensemble des commissions pour maîtriser chaque rouage de notre municipalité.

- **Éducation & Jeunesse** : Ancienne enseignante et très impliquée dans la vie scolaire de mes enfants, j'ai tout naturellement rejoint cette commission. Mon objectif est de mettre mon expérience de terrain au service de nos écoles et du quotidien de nos jeunes.

- **Urbanisme & Aménagement** : Marie-Noëlle Pargat-Rancurel y apporte son regard d'expert pour veiller à un développement harmonieux, durable et respectueux du patrimoine de notre commune.

- **Finances & Budget** : Belkader Chaby analyse les chiffres avec rigueur, veillant à la bonne gestion des deniers publics et à la pertinence des investissements.

- **Sport & Culture** : Ghislain Gimbert s'implique pour faire rayonner la vie associative, convaincu que le sport et la culture sont les ciments du lien social.

Être dans l'opposition ne signifie pas dire « non » par principe, mais être force de proposition, vigilants et constructifs. Nous apprenons chaque jour pour mieux vous représenter. Comptez sur notre sérieux et notre entière disponibilité.

**VOTRE GROUPE D'ÉLUS
NOUVEAU SOUFFLE
POUR LA CHAPELLE SAINT-LUC,
REPRÉSENTÉ PAR LAURE SERFASSE**

NAISSANCE

AVRIL 2026
LAMRIBAT Batoul

BAPTÊME CIVIL

MAI 2026
DUBOIS FLEURY Roxanne

DÉCÈS

MAI 2026
SAUTRON Léonard, Éloi, 57 ans

SEULES LES INFORMATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UN ACCORD SONT DIFFUSÉES

L'INFO EN PLUS

LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT RETRANSMIS EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

Vous pouvez dès à présent retrouver une présentation des membres du conseil municipal, les délibérations et les anciennes séances plénières sur le site Internet de la Ville, via l'adresse ci-dessous ou en flashant le QR code ci-contre.

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/vie-citoyenne/conseils-municipaux



LES DATES DES CONSEILS SERONT ANNONCÉES SUR NOS CANAUX DE DIFFUSION HABITUELS

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS • RAPPELS

Vous êtes Français(e) et vous avez besoin de faire ou de renouveler votre Carte Nationale d'Identité et/ou votre passeport ? Il est indispensable d'anticiper votre demande : les délais de production peuvent parfois atteindre 6 à 8 semaines.

La démarche est la suivante :

- rendez-vous à l'accueil de la Mairie pour obtenir la liste des documents à fournir et prendre rendez-vous (*aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone*). Vous pouvez également le prendre en ligne via le site Internet de la Ville, après l'étape suivante ;
- remplissez votre pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr et imprimez-la ou conservez soigneusement son numéro. Il vous sera demandé pour la prise de rendez-vous en ligne, et le jour du rendez-vous. Si vous ne pouvez pas compléter ce formulaire en ligne vous-même, notre **Aidant Connect** vous accueille du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à la Médiathèque Éliane Chartier et effectue la démarche pour vous ;
- rassemblez l'ensemble des documents demandés (*photos d'identité, pré-demande, timbres fiscaux, justificatifs de domicile, etc.*) suivant la liste remise par l'accueil de la mairie ;
- présentez-vous en personne au rendez-vous avec tous les documents sur papier. Si la demande concerne un mineur, il doit être présent quel que soit son âge, avec le parent détenteur de l'autorité parentale.

La demande est ensuite traitée et mise en production, et vous êtes prévenu par SMS de l'arrivée de votre pièce d'identité. Vous disposez dès lors de 3 mois pour venir la chercher en personne, sans rendez-vous, en apportant votre ancienne pièce s'il s'agissait d'un renouvellement.

IMPORTANT :

- les photos d'identité fournies doivent impérativement avoir moins de 6 mois ; dans le cas contraire, le Centre de Traitement refusera de traiter la demande et exigera de nouvelles photos ;
- toutes les pièces demandées par la mairie doivent être apportées en original papier, et vous seront rendues à la fin du rendez-vous.

**LES CAPTURES D'ÉCRANS NE SONT PAS RECEVABLES
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**



FÊTE
NATIONALE
DU

14
juillet
2026

le lundi 13:

**BAL
DES
POMPIERS**

à 18h
Caserne Troyes ouest
(face escapade)
Gratuit - Restauration,
buvette et animations



ET LE MARDI 14:

nouveau!
À PARTIR DE 17H
place de l'hôtel de ville

**CÉRÉMONIE
OFFICIELLE**

&

**VIN
D'HONNEUR**



**PIQUE-NIQUE
RÉPUBLICAIN**



**CONCOURS
DE PÉTANQUE**



TOUT LE
PROGRAMME* :
SCANNEZ-MOI



**RETRAITE
AUX
FLAMBEAUX**



**BATUCADA,
CONCERTS...**

**SPECTACLE
PYROMUSICAL**



UNION
MUSICALE
AUBOISE



BATUCADA

* Des programmes sont également disponibles
en mairie et dans les services
municipaux ouverts au public

SUIVEZ-NOUS SUR
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

@lachapellestluc